



Saint-Brieuc, le 4 décembre 2013

# Communiqué de presse

Emploi, développement économique, culture...

## Les décisions de la Commission permanente du 2 décembre

Lors de la Commission permanente du 2 décembre 2013, l'Assemblée départementale, réunie sous la présidence de Claudy Lebreton, a abordés de nombreux dossiers ont été abordés. Parmi ceux-ci :

**SOUTENIR LA CRÉATION DE 19 EMPLOIS** La Commission Permanente a mobilisé plus de **92 000€** pour accompagner **12 entreprises** du département dans leur développement économique, permettant ainsi la création de **19 emplois nouveaux**. Au total, à travers les aides à l'industrialisation et à l'emploi (CREARMOR, CREARMOR Reprise, INNOVARMOR, PROARMOR, Aide au Conseil, aide à la création de micro-entreprises, aide à l'amélioration des conditions de travail, aide à la création de SCOP, aide aux entreprises en difficulté...), **le Département a mobilisé 1,828 M€ en 2013**, pour accompagner **176 opérations de développement économique** et contribuer ainsi à la création de **250 emplois nouveaux** dans le Département.

### ACCOMPAGNER DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

Pour accompagner de façon renforcée et adaptée les bénéficiaires du RSA éloignés de l'emploi, le Conseil général a mis en œuvre, depuis un an, des **actions de "remobilisation"** pour accompagner ces demandeurs d'emploi. Elles visent plus particulièrement à valoriser leurs compétences et savoir-faire et leur permettre d'acquérir une plus grande autonomie dans la définition et la mise en œuvre de leur projet professionnel. Ces actions sont organisées en proximité, sur les territoires, par des opérateurs retenus par le Conseil général. Une action conduite sur le Pays de Saint-Brieuc cible plus particulièrement les femmes en situation d'isolement. D'octobre 2012 à septembre 2013, **110 personnes** ont pu participer à l'une de ces actions; le faible taux d'abandon (9 sur 110) témoigne de la motivation des bénéficiaires du RSA inscrits dans cette démarche. Au regard des résultats positifs sur l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires de cette action (60% des participants sont entrés en emploi ou en formation), **la Commission permanente a décidé de poursuivre cette expérimentation.**

**SOUTIEN EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE** Cette Commission permanente a, une nouvelle fois, permis d'illustrer l'engagement ancien du Conseil général en faveur de l'agriculture. Au titre de sa politique d'aides directes exceptionnelles aux agriculteurs en difficulté, l'Assemblée départementale accompagnera **7 agriculteurs** pour les aider pour les aider à résoudre certaines situations particulièrement dégradées sur le plan financier (26 000€ au total). Elle soutient également **21 nouveaux candidats à l'installation en agriculture**. Etre aux côtés des agriculteurs sur le terrain est un engagement concret qu'illustre cette Commission permanente.

### CRÉATION ET DIFFUSION CULTURELLE : SOUTIEN AU MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE ET À 12 CENTRES

**CULTURELS** Bien que ne relevant pas de ses compétences obligatoires, le Département des Côtes d'Armor mène, depuis de nombreuses années, une politique culturelle ambitieuse vise à une **accessibilité de tous à la pratique et aux œuvres culturelles**. Convaincu que la création et la diffusion artistique représentent des enjeux majeurs pour l'aménagement du territoire et la démocratisation culturelle, la Commission permanente a notamment décidé d'apporter son soutien au **Mois du Film documentaire**, manifestation d'envergure départementale relayée sur les territoires (subvention de 19 508€), et à **12 centres culturels** (235 000€).

#### Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28 Courriel. [PREMELStephanie@cg22.fr](mailto:PREMELStephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) | Espace presse

## LE DÉPARTEMENT APPROUVE LE PLAN DE RÉFÉRENCE DU PORT DÉPARTEMENTAL DE TRÉGUIER

Lors de la session du 24 septembre, l'Assemblée départementale a arrêté les orientations pour le renouvellement de la gestion portuaire départementale, qui prévoit notamment le **développement des quatre ports départementaux de commerce**. Dans cette perspective, le Département a mené, en concertation avec la commune, une vaste réflexion sur le port départemental de Tréguier. La concertation a abouti à un plan de référence, réalisé par la Commune. Destiné à dresser les perspectives d'avenir du port à l'horizon 2020, le projet a été conçu dans un objectif de développement et de mise en place d'aménagements de qualité alliant à la fois fonctionnalité, activité économique et qualité de vie. Il est notamment prévu de libérer le quai Guézennec et les terre-peins associés à l'activité industrialo-portuaire pour les orienter vers d'autres usages, comme la plaisance, et de démolir à terme les hangars situés sur ce quai. Ces décisions traduisent une **volonté forte du Département de tirer pleinement parti de l'atout portuaire de Tréguier**, convaincu du potentiel de ce port et de son importance pour les Côtes d'Armor.

## LE DÉPARTEMENT APPROUVE LE PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR LE CAP D'ERQUY

Site départemental, le Cap d'Erquy accueille annuellement **plus de 600 000 visiteurs** très irrégulièrement répartis, créant des poches de sur-fréquentation en particulier à la pointe du Cap. Lors de cette Commission permanente, l'Assemblée départementale a approuvé le projet de requalification de l'accueil du public sur le Cap, défini en accord avec la commune d'Erquy. **Les objectifs de ce projet** : restaurer et protéger les milieux naturels dégradés par la sur-fréquentation, réorganiser l'accès du public sur le site et sa redistribution vers l'Est sur le littoral Nord communal, libérer le site de la circulation automobile en favorisant les déplacements doux, valoriser le site par des aménagements sobres et respectueux du paysage. Des aides de la Région, de l'Etat et de l'Europe sont attendues pour cette opération, évaluée à **875 000€ HT**, qui s'inscrit dans le cadre de l'Opération Grand Site.

### Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28 Courriel. [PREMELStephanie@cg22.fr](mailto:PREMELStephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) | Espace presse